

Déclaration portant sur la francophonie canadienne entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Le gouvernement du Québec et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador saisissent ce moment historique du 150^e anniversaire de la Confédération en 2017, pour reconnaître :

- ♦ **le rôle clé qu'ont joué les francophones dans la fondation et la construction du Canada d'aujourd'hui et leur importance pour le Canada de demain;**
- ♦ **que la francophonie est l'une des caractéristiques fondamentales de l'identité canadienne.**

Le gouvernement du Québec et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador travailleront, de concert avec les autres gouvernements au Canada à la promotion, à la protection, à la pérennité et à la vitalité du fait français.

Le Canada s'est bâti sur les principes de cohabitation, de dualité linguistique et de diversité. La présence de francophones partout au pays, ainsi que la reconnaissance que le Québec est le foyer principal de la langue française au Canada et que les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni, sont un reflet éloquent de la contribution fondamentale du fait français à la réalité canadienne.

Les peuples québécois et acadien ainsi que les communautés francophones présentes à travers le pays constituent les fondements de la francophonie canadienne. Les francophiles et les nouveaux arrivants francophones viennent aussi enrichir et agrandir la francophonie canadienne, la rendant ainsi plus diversifiée et inclusive.

En tant que seul État francophone en Amérique du Nord, le Québec se reconnaît une responsabilité historique et particulière à l'égard des communautés francophones et acadiennes et entend continuer à exercer un leadership rassembleur, de concert avec les autres provinces et les territoires, afin d'appuyer leur épanouissement.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador reconnaît la contribution de la communauté francophone et acadienne au développement social, culturel et économique et à l'enrichissement de la vie de la province. La communauté francophone consiste en une composante historique et valorisée de la société de Terre-Neuve-et-Labrador. Le gouvernement favorise donc l'inclusion de la communauté et la consultation auprès de celle-ci. Ainsi, le gouvernement reconnaît et comprend les besoins de la communauté francophone et acadienne.

Conséquemment, les gouvernements reconnaissent qu'ils ont un rôle important à jouer à cet égard ainsi qu'envers leur communauté francophone, puisque la francophonie est un héritage précieux à préserver et une richesse à partager.

Le gouvernement du Québec et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador travailleront conjointement et étroitement en matière de francophonie canadienne, notamment en :

- ♦ faisant la promotion de la langue française et de la francophonie canadienne en tant que valeur identitaire du Canada;
- ♦ posant des gestes concrets visant à s'assurer du maintien du poids démographique des francophones partout au Canada, notamment au moyen de l'immigration francophone;
- ♦ encourageant le développement de services en français afin d'accroître l'espace francophone au pays;
- ♦ accroissant la coopération intergouvernementale par le dialogue et la collaboration entre nos gouvernements, notamment en favorisant les échanges entre les jeunes francophones et francophiles, afin d'appuyer des initiatives répondant aux besoins des communautés francophones et ayant des impacts significatifs sur leur vitalité, leur épanouissement et leur développement.

Signée à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, en ce 11^e jour de décembre 2017.

POUR LE GOUVERNEMENT DU
QUÉBEC :

POUR LE GOUVERNEMENT DE
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR :

original signé par :

original signé par :

Jean-Marc Fournier
Ministre responsable des Relations
canadiennes et de la Francophonie
canadienne

Christopher Mitchelmore
Ministre responsable des Affaires
francophones